



Comité syndical du 09 avril 2021

DELIBERATION N°21-018

Objet : Appels de fonds en investissement des intercommunalités membres pour le RIP VORTEX : État à date des versements et solde à verser en 2021.

Le neuf avril deux mille vingt et un à quatorze heures, se sont réunis à l'Hôtel du Département sis à Cergy, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique sous la présidence de Monsieur Pierre-Édouard EON.

	Sont présents :					
Date de convocation :	M. Pierre-Édouard EON	Président du Syndicat Val d'Oise Numérique				
	Mme Djida TECHTACH	Déléguée du Département du Val d'Oise				
0 1 AVR. 2021	Sont excusés et suppléés :					
	Mme Christiane AKNOUCHE	Déléguée de la CC Carnelle Pays de France a été suppléée par M. Jacques RENAUD				
Date d'affichage :	Sont en visioconférence :					
1 6 AVR. 2021	Mme Michèle BERTHY	Déléguée du Département du Val d'Oise				
	M. Arnaud BAZIN	Délégué du Département du Val d'Oise				
	M. Gérard SEIMBILLE	Délégué du Département du Val d'Oise				
Acte rendu exécutoire :	M. Olivier ANTY	Délégué de la CC Haut Val d'Oise				
1 6 AVR. 2021	M. Stanislas BARTHELEMI	Délégué de la CC Vallée de l'Oise et des 3 forêts				
	M. Philippe HOUDAILLE	Délégué de la CC Vexin Centre				
	M. Yves CITERNE	Délégué de la CA Plaine Vallée				
Publication ou notification :	M. Éric BAERT	Délégué de la CC Sausseron Impressionnistes a été suppléé par M. Matthieu LAURENT				
1 6 AVR. 2021	M. Pierre BARROS	Délégué de la CA Roissy-Pays de France a été suppléé par M. Nicolas BARBELANE				
	Sont absents :					
	M. Jean-Christophe POULET	Délégué de la CA Val Parisis				
	M. Jean-Pierre DORE	Délégué de la CC Vexin Val de Seine				
Secrétaire de séance :	M. Pierre-Édouard EON					

Syndicat mixte Val d'Oise Numérique Hôtel du Département 2, avenue du Parc CS 20201 CERGY 95032 CERGY-PONTOISE CEDEX

tél 01 34 25 37 33 contact@valdoisenumerique.fr www.valdoisenumerique.fr

Le Comité syndical,

Vu les L.5721 et L.5722 du Code Général des Collectivités Territoriales, Vu l'arrêté préfectoral A15-060-SRCT du 30 janvier 2015 portant création du syndicat Val d'Oise Numérique, Vu les statuts du syndicat Val d'Oise Numérique, Vu le rapport n°21-018,

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

PREND ACTE de l'information sur l'état à date des versements et le solde à verser en 2021 par les Intercommunalités membres du Syndicat et situées sur le périmètre du réseau VORTEX;

APPROUVE les appels de fonds en investissements auprès des intercommunalités membres soldant leur contribution aux investissements pour le déploiement du réseau VORTEX (RIP FTTH & BLOD + FON) selon les éléments fournis dans le rapport :

Au titre du RIP VORTEX FTTH:

EPCI	AdF Novembre 2017	AdF Mai 2018	AdF Novembre 2018	AdF Novembre 2019	Total 2017 à 2019	Solde à verser 2021
CC VALLEE DE L'OISE ET DES TROIS FORETS	54 378,72 €	54 378,00 €	131 470,62 €	160 509,00 €	400 736,34 €	22 500,66 €
CC VEXIN VAL DE SEINE	27 565,93 €	27 565,93 €	66 648,56 €	81 369,00 €	203 149,42 €	11 400,58 €
CA DU VAL PARISIS	13 323,74 €	13 323,74 €	32 218,44 €	39 335,00 €	98 200,92 €	5 500,08 €
CA PLAINE VALLEE	2 051,22 €	2 051,00 €	4 957,64 €	6 053,00 €	15 112,86 €	852,14 €
CC CARNELLE PAYS DE FRANCE	44 713,50 €	44 713,50 €	108 098,89 €	131 975,00 €	329 500,89 €	18 511,11 €
CC DU HAUT VAL D'OISE	46 085,07 €	46 085,07 €	111 416,41 €	136 025,00 €	339 611,55 €	19 075,45 €
CC SAUSSERON IMPRESSIONISTES	31 245,88 €	31 245,88 €	75 544,64 €	92 231,00 €	230 267,40 €	12 923,60 €
CC VEXIN CENTRE	37 601,59 €	37 601,59 €	90 902,47 €	110 980,00 €	277 085,65 €	15 573,35 €
TOTAL	256 965,65 €	256 964,71 €	621 257,67 €	758 477,00 €	1 893 665,03 €	106 336,97 €

Au titre du RIP BLOD VORTEX :

EPCI	versements à date	Appel de fonds T1 202		
CA Val Parisis	0,00 €	51 832,32 €		
CC Carnelle Pays de France	0,00 €	173 945,55 €		
CC Vallée de l'Oise et des 3 Forêts	0,00 €	211 545,42 €		
CC Sausseron Impressionnistes	0,00 €	121 553,46 €		
CC du Haut Val d'Oise	0,00 €	179 281,23 €		
CC Vexin Centre	0,00 €	146 278,62 €		
CC Vexin Val de Seine	0,00 €	107 237,64 €		
CA Plaine Vallée	0,00 €	7 979,70 €		
	0,00 €	999 653,94 €		

DONNE pouvoir au Président et au Directeur général, chacun pour ce qui les concerne, afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

PRÉFECTURE DU VAL D'OISE ARRIVÉE LE 1 6 AVR. 2021 CONTRÔLE DE LÉGALITÉ Le Président

Monsieur Pierre Édouard EON

Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique